



# La Plume de Bény



Année 2012- N° 15 La lettre de la municipalité

Parution avril 2012 - imprimé par nos soins

## EDITO

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui est le moteur des bénévoles, lesquels s'impliquent dans des domaines d'activité aussi divers que le sport (20%), la culture ou les loisirs (28%), l'humanitaire, la santé et l'action sociale (17%), la défense des droits (15%), la défense de l'environnement et de la biodiversité (2,6%), la religion (8,3%), l'éducation (6,1%) ou d'autres domaines (3%)\*. Selon le Conseil économique, social et environnemental, « est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial ».

Participer à des activités, mettre en pratique le principe de solidarité et, ce faisant, apporter une contribution significative à la société, sont les motivations principales du bénévolat. Afin de faire valoir cet engagement civique, la Commission européenne avait d'ailleurs décidé de faire de 2011 l'année européenne du bénévolat et du volontariat. En avril 2008, le Parlement européen a adopté une résolution sur la contribution du bénévolat à la cohésion économique et sociale.

Parmi plus de 100 millions de bénévoles Européens, on en dénombre 12 à 14 millions en France (soit un Français sur quatre), pour 1 100 000 associations et 21,6 millions d'adhérents ; 77,7 % sont des bénévoles réguliers. Les Français seraient, en outre, entre 15 et 18 millions "à donner un coup de pouce ponctuel" sans appartenir à une association, mais les réguliers qui occupent une fonction bien définie et qui y consacrent régulièrement au moins deux heures par semaine seraient un peu plus de 3 millions.

Bény compte un nombre important d'associations, plus actives les unes que les autres, qui contribuent à une qualité de vie que chacun reconnaît et que bien des communes nous envient.

Que toutes les personnes qui choisissent de s'y engager ou d'y militer soient vivement remerciées et félicitées. Que celles et ceux qui hésitent osent franchir le pas afin qu'elles continuent de vivre.

L'engagement bénévole encourage et soutient les élus dans leur travail quotidien et les conforte dans leur volonté d'accompagnement et de développement de la vie associative, source de dynamisme de Bény.

\* : Source : enquête Vie associative, INSEE (2002)

## UNE ÉCOLE MODERNE ET CHALEUREUSE POUR NOS PLUS JEUNES.

« Tout se joue avant 6 ans » était le titre d'un livre paru il y a quelques années. Bien sûr, nous avons la vie entière pour nous construire et accumuler des connaissances.



Mais il est vrai que les premières années de la vie sont fondatrices pour la socialisation, la curiosité, l'esprit critique, le respect des autres... et c'est bien à l'école que nos enfants passent le plus de leur temps. Ces enfants qui sont, comme depuis l'antiquité, le gage de notre capacité d'adaptation au monde futur.

Tous ces arguments nous ont paru suffisant pour concentrer notre marge d'investissement, notre énergie, notre attention sur ce projet stratégique pour la construction du village et de notre communauté.

Les enfants vont faire leur rentrée dans ce nouveau bâtiment le 23 avril...

Depuis 2008, de l'idée du projet à son aboutissement, c'est plus de 100 réunions auxquelles il a fallu participer. Bien sûr nous avons eu des moments de doutes, des inquiétudes aussi pendant le temps du chantier, mais tout s'estompera vite car, au final, le résultat nous satisfait pleinement. Ce bâtiment est agréable. Sa performance énergétique est encore meilleure que prévue par la qualité de son isolation. Les frais de fonctionnement seront donc réduits. Le délai de chantier a été tenu à un mois près, l'enveloppe budgétaire a été respectée aussi...

Nous avons fait le choix d'un bâtiment de facture moderne, sans toit pour ne pas écraser par son volume les bâtiments existants de l'ancienne école et de la salle Garavand. Les premiers retours de la population nous rassurent complètement sur l'acceptation de ce pari.

Ce sont les nouveaux locataires de cet édifice, enfants, enseignants, employés municipaux, qui nous diront si la fonctionnalité voulue est satisfaisante.

**Mais avant que ce petit monde ne prenne possession des lieux, la municipalité invite toute la population de Bény à une porte ouverte ce samedi 21 avril de 10h à 12h.**

Vous pourrez visiter les installations et faire part de vos commentaires aux élus....

**L'inauguration des locaux aura lieu le 23 juin après midi.**



Dominique COLIN, responsable du projet, congratule Robert Sève qui a suivi toute la phase chantier

## PLAN LOCAL D'URBANISME

Après de nombreux mois de travail, la commission urbanisme présentera le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme à la prochaine réunion du conseil municipal. Un travail conséquent a été réalisé par les élus en collaboration avec le bureau d'étude et les personnes publiques associées. Ce plan d'urbanisme engage la commune pour plusieurs années et dessine les perspectives de développement, que ce soit en matière d'aménagement ou en matière de construction.

Nous ne reviendrons pas sur le contenu des différentes réunions, mais nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui se sont investis sur ce dossier. Leur engagement a été à la hauteur des enjeux et ceux-ci étaient pourtant de haute volée.



Les nombreux textes encadrant et règlementant la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme se juxtaposent et génèrent une surenchère de contraintes auxquelles une commune ne peut échapper. L'aide du bureau d'étude aura été précieuse pour accompagner et décliner la volonté des élus de s'inscrire dans une démarche cohérente, visionnaire et respectueuse.

A la croisée des intérêts du passé, du présent et de l'avenir plus ou moins proche, il engage les élus vis à vis de la population locale mais également supra communale. Il est nécessaire de penser avenir et générations futures mais il importe de ne pas oublier l'histoire et de ne pas perdre l'âme de ce qui a constitué le fondement de la qualité de vie à Bény. Ceci nous a conduits à chercher des compromis entre le respect de la règle et la cohérence du projet en essayant de ne négliger aucun aspect de la problématique et surtout de ne rien oublier.

Notre document insiste largement sur la préservation de l'environnement, des espaces et corridors naturels par la définition de zones protégées et d'espaces boisés classés, du patrimoine architectural traditionnel. Il prévoit des secteurs de développement urbanistique localisés autour du bourg de la commune, en épaississement du tissu existant, dans le cadre d'opérations d'aménagements phasées dans le temps et dont les orientations sont tracées dans le rapport de présentation.



Après arrêt par le conseil municipal, le dossier sera transmis aux personnes publiques associées pour une période de consultation réglementaire de trois mois à l'issue de laquelle sera lancée l'enquête publique d'une durée d'un mois. C'est au cours de cette enquête que nous vous attendons nombreux pour découvrir notre projet de Plan Local d'Urbanisme, nous faire part de vos remarques, doléances et observations. Vous pourrez rencontrer le Commissaire enquêteur qui aura été désigné par le Tribunal Administratif lors de permanences spécifiques. Vous serez informés en temps utiles des dates de l'enquête et des permanences.



A l'issue du mois légal de retour du rapport du Commissaire enquêteur, le conseil municipal se réunira pour étudier les observations faites lors de la consultation et de l'enquête. Le dossier sera éventuellement amendé avant d'être approuvé formellement et soumis au Préfet avant d'être rendu applicable vers la fin de l'année 2012.

### OBLIGATION DE DETENIR UN ETHYLOTEST A BORD DE SON VEHICULE

Le décret n°2012-284 du 28 février 2012 prévoit l'obligation de détenir un éthylotest à bord de son véhicule.

Cette obligation qui concerne tous les véhicules terrestres à moteur à l'exception des cyclomoteurs, entre en vigueur le 1er juillet 2012.

Le défaut de présentation d'un éthylotest lors d'un contrôle routier sera sanctionné à partir du 1er novembre 2012 par une amende de 11 €.

### INFOS RAPIDES...

- ☞ Pose d'un radar pédagogique sur la RD 1083 à la Reisse à quelques dizaines de mètres du radar fixe.
- ☞ Travaux sur la canalisation gaz chemin de Garavand : le chemin sera interdit à la circulation pendant les travaux.
- ☞ Travaux rond point de Moulin des Ponts : la signalétique est mise en place, les travaux vont débiter...

## VOTE DU BUDGET 2012 : STABILISER L'ENDETTEMENT ET QUELQUES PROJETS...

Le conseil municipal s'est réuni le 4 avril pour voter le budget 2012.

L'année budgétaire 2011 promettait d'être tendue avec le paiement des travaux de l'école.

Le chantier ayant pris un peu de retard, la mobilisation de l'emprunt a pu se faire tardivement, en 2012. Ainsi, le coût du portage financier à court terme sera donc réduit à son minimum.

L'année budgétaire 2012 sera difficile car en plus du remboursement de l'annuité d'emprunt, il est prévu de payer une partie des travaux de l'école avec l'autofinancement de l'année.

La marge de trésorerie va dépendre de la facilité avec laquelle nous pourrions mobiliser le solde des subventions promises.

Le budget voté prévoit aussi les travaux d'embellissement du bourg avec l'enfouissement des réseaux filaires. Le projet de signalisation des rues a été inscrit aussi mais ne se réalisera peut être qu'au début 2013,...

Enfin, le conseil municipal, à la quasi unanimité (1 voix contre), a voté l'augmentation des taxes communales de 2 % alors que l'inflation du coût de la vie en 2011 était de 2,5%. La commune se situe en dessous des moyennes départementales de taux des communes de taille similaire.

### Arrivée de la fibre optique et embellissement du village



Dans le cadre du projet Très Haut Débit « LIAin » du Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain, il est envisagé d'implanter la fibre optique dans tout le département. Une artère de ce réseau traversera le bourg de Béný, les travaux sont envisagés à l'automne. L'infrastructure de fibre optique déployée permettra, à terme, de rendre éligible le bourg de Béný au Très Haut Débit (Internet Très Haut Débit, Télévision Haute Définition, Téléphonie). Le branchement vers les logements des particuliers se fera dans un second temps, uniquement sur demande des abonnés. Une réunion publique aura lieu à l'automne pour expliquer le projet à la population, dès lors que les travaux auront commencé.



Cette artère principale de la fibre optique traversera le bourg en réseau enfoui sur 800 mètres et la commune souhaite profiter de l'occasion pour enfouir les autres réseaux électriques, téléphoniques et d'éclairage public. A cet effet, elle a sollicité le Syndicat Intercommunal d'Énergie et de

e-communication de l'Ain pour chiffrer l'investissement nécessaire pour ces travaux d'enfouissement. La proposition du SIEA de mettre à la charge de la commune une part très réduite de la dépense de travaux s'explique par le fait que la commune a toujours différé ces travaux d'embellissement, et que, étant une des dernières du département à les entreprendre, elle peut bénéficier de taux d'aide avantageux.

La dépense prévisionnelle restant à la charge de la Commune sera de 62 800 € hors câblage téléphonique et hors éclairage public, investissement réparti sur les années budgétaires 2012 et 2013.

Dans le cadre de la préparation de ce programme d'enfouissement des réseaux, l'entreprise CEGELEC doit réaliser une étude sur le terrain. Ainsi, des personnes habilitées de l'entreprise seront amenées à circuler dans le village (dans les semaines à venir) pour préparer le projet. Merci de leur réserver un bon accueil.



### Déménagement de la bibliothèque

La salle de classe maternelle actuelle va donc se vider le 23 avril. Dès le départ, le projet d'y déplacer la bibliothèque a été envisagé.



Isabelle CORSAIN organisera une réunion fin avril avec la directrice de la lecture publique du Conseil Général et les bénévoles de la bibliothèque afin de mieux cerner les objectifs de ce projet. Il est question de déployer le fonds de livres existant dans un espace plus vaste et mieux adapté à la consultation des ouvrages et à la lecture. Il faudra en profiter pour moderniser l'équipement et sans doute compléter le fonds...

Rendez vous est pris pour la rentrée de septembre 2012.



## Naissances

Lisa et Tess ZUCONNI  
09/09/2011

Teddy BILLOUD  
23/12/2011

Auxence TEILLARD  
05/03/2012

Eledhwen MARAIS  
18/03/2012

## ELECTIONS

### Présidentielles

1<sup>er</sup> tour : 22 avril 2012 de 8h à 18h  
2<sup>ème</sup> tour : 06 mai de 8h à 18h

### Législatives

1<sup>er</sup> tour : 10 juin 2012 de 8h à 18h  
2<sup>ème</sup> tour : 17 juin de 8h à 18h

## Matches du tournoi des 6 clochers

19 mai à Viriat	15h <b>Bény</b> -Jasseron 17h Viriat-Cras
26 mai à Jasseron	15h Meillonas-Cras 17h St Etienne-Jasseron
02 juin à Bény	15h Meillonas-Viriat 17h St Etienne- <b>Bény</b>
09 juin à St Etienne	14h Viriat-Jasseron 16h <b>Bény</b> -Meillonas 18h St Etienne-Cras
16 juin à Cras	14h St Etienne-Viriat 16h Jasseron-Meillonas 18h Cras- <b>Bény</b>
23 juin à Meillonas	14h Jasseron-Cras
Finale	16h Meillonas-St Etienne 18h Viriat- <b>Bény</b>



## **EMBARQUEMENT POUR UN VOYAGE AU PAYS DES HISTOIRES...**

Tout l'espace de la salle Garavand a permis d'embarquer une soixante d'enfants accompagnés de leurs parents pour un voyage au pays des histoires...



Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la municipalité de Bény, la bibliothèque municipale, le multi-accueil Caram'bole, le relais CaRAMel, la micro-crèche Car'hibou et l'école de Bény se sont regroupés afin de créer une animation dans le cadre de l'opération Premières Pages pour promouvoir la lecture dès le plus jeune âge.

Ce samedi 24 mars, enfants et parents étaient libres de prendre place à bord d'un des cinq ateliers lectures animés par les organisateurs. Confortablement assis sur un moelleux matelas, ou dans un transat, les enfants ont découvert différentes histoires parmi les 80 livres mis à disposition.

Durant 1 heure 30, les enfants se sont déplacés d'ateliers en ateliers, et au gré des arrivées et départs des familles. Un bel atterrissage a eu lieu autour du buffet vers 11 h 30 afin de déguster gâteaux, bonbons et boissons offerts par la municipalité.

De plus, les enfants nés ou adoptés en 2011 sont repartis avec un cadeau offert par la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Général de l'Ain. Ce cadeau est composé d'un livre «Chanson d'ours» ainsi qu'un guide de lecture et une sélection de premiers livres pour les parents.

Les cadeaux non retirés sont toujours disponibles en Mairie ou au Pôle Multi accueil Caram'bole.



## DATES A RETENIR

21 avril : Portes ouvertes nouvelle école  
28 avril : Tournoi de Beach Rugby de A Corps Dons

08 mai : Commémoration 1945  
12 mai : Vogue, feu d'artifice et bal gratuit  
13 mai : Vogue  
18 mai : Don de sang à Marboz  
19 mai : Plantation des massifs de fleurs par le comité de fleurissement

1<sup>er</sup> juin : Inauguration des sentiers de randonnée à l'étang de Fougemagne Coligny  
08 juin : Spectacle de danse de l'Atelier de la Danse  
09 juin : Côtelettes du Sou des écoles  
16 juin : Marche gourmande de Bény Environnement  
23 juin : Inauguration de la nouvelle école  
24 juin : Méchoui de l'ACCA

1<sup>er</sup> juillet : Fête du Poulet des Pompiers  
07 juillet : Bal des Amis du Rugby  
14 juillet : Journée détente FNACA